Centre Expert'crise

MODULE 3

Formations pratiques en maîtrise des risques et gestion de crise

Module 3 ▪ Participation à la mise en place et au fonctionnement d'un Comité de Coordination Communal

Bulletin d'inscription

Données concernant l'administration communale demanderesse

Commune :

Adresse, n° :

CP : Localité :

Tél :

Personne de contact :

Fonction :

Courriel :

Date et cachet de l'administration communale

☐ L'administration communale s'engage à inscrire (fournir les prénom, nom, gsm, courriel) à la session Module 3, les participants suivants, à savoir :

- L'autorité administrative (Bourgmestre)
- Le fonctionnaire responsable de la planification d'urgence (+ Secrétaire)
- Le représentant de la Discipline 1 (Officier du service d'incendie concerné)
- Le représentant de la Discipline 2 (Coordinateur psychosocial local)
- Le représentant de la Discipline 3 (Officier de la zone de police compétente et/ou officier de la police fédérale)
- Le représentant de la Discipline 4 (Représentant logistique)
- Le représentant de la Discipline 5 (Responsable de communication du Bourgmestre)

Dans le but d'assurer la **qualité du fruit de cette formation**,
il est demandé que **seules les personnes susmentionnées**,
en leurs titre et fonction, y participent.

Bulletin d'inscription à renvoyer par mail

info.expertcrise@hainaut.be

Province de HAINAUT

ipfh CE'c Centre Expert'crise

Contacts

Institut Provincial de Formation du Hainaut/Centre Expert'crise
Route d'Ath, 25-35 - 7050 Jurbise - **http://ipfh.hainaut.be**

Nathalie Gaethofs - Responsable - Tél: 065 325 743
Anaëlle Malerba - Coordinatrice pédagogique - Tél: 065 325 793
Fabienne Dubois - Coordinatrice administrative - Tél: 065 325 751